



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
PLAN LOCAL D'URBANISME DE HEILIGENBERG

## 10 - ANNEXE : Forêts relevant du régime forestier

P  
R  
A  
G  
M  
A  
-  
S  
C  
E

PROJET DE P.L.U. ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL LE 29 JANVIER 2025

LE MAIRE

# Forêts relevant du régime forestier

Le régime forestier est un ensemble de règles spéciales protégeant ou renforçant la protection des intérêts des collectivités propriétaires de forêts en France. Il est applicable aux forêts appartenant à l'État, aux collectivités territoriales ou à des établissements publics et d'utilité publique.

Les forêts relevant du régime forestier sont astreintes à un régime obligatoire de planification de leur gestion qui intègre les interventions directement liées à la gestion courante (interdiction de coupes, limitation du passage des véhicules...).



## Légende

 Forêts soumises au régime forestier

Public

Réalisation : DDT / 18 nov. 2024

Sources : DDT67

<https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires/lonf-et-les-communes-forestieres/+42::preserver-votre->

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin  
[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

0 0,3

